

Reproduction de documents Bon de commande

à remplir très lisiblement
Nom et prénom :
Adresse:
Adresse de facturation :
Téléphone :
Courriel:

Documents à reproduire

Cote	Titre ou description	Format de reproduction

Les données à caractère personnel sont collectées par la Direction des Archives et du Patrimoine mobilier de l'Essonne, aux fins de :

recueillir les données de contact identifiant la personne et de lui permettre de formuler sa demande ; gérer le processus de traitement et de suivi de sa demande;

répondre à sa demande ;

Le responsable de traitement est le Conseil départemental de l'Essonne. Conformément au chapitre III du RGPD et à la section 2 du chapitre V de la Loi « Informatique et Libertés » modifiée, vous disposez de droits concernant la gestion de vos données. Pour en savoir plus, le Département vous invite à consulter les mentions d'information sur la protection des données figurant dans la **politique de traitement des données**.

Ce document est à remplir très lisiblement et à remettre au président de salle de lecture.

Reproduction numérique

Tous les documents communicables peuvent être reproduits sous forme numérique. La résolution de base est de 200 dpi, elle peut être poussée jusqu'à 2400 dpi pour des diapositives. Les frais de numérisation sont calculés d'après le nombre réel de pixels de l'original de la reproduction demandée. Les fichiers numériques sont envoyés via la plate-forme sécurisée OODRIVE du Conseil départemental de l'Essonne.

• Enregistrements numériques

Forfait pour un enregistrement inférieur ou égal à 50 Mo	5,55 €	
Forfait pour un enregistrement de ficher entre 51 et 100 Mo	11,10 €	
Par Mo supplémentaire	0,10 €	
Fourniture d'un CD-Rom vierge	1,60 €	
Fourniture d'un DVD vierge	7,10 €	
Fourniture d'un CD-ROM vierge et enregistrement	5,40 €	
Copie intégrale d'un CD -ROM (support fourni par les AD)	49,80 €	
Copie intégrale d'un DVD (support de 4,7 Go fourni par les AD)	217,20 €	
Total :		Euros TTC

Paiement effectué par : □ chèque (à l'ordi	re de la Régie des Archives et du patrimoine mobilier de
□ espèces, le :	
□ mandat admin	istratif, le :
□ virement, le :	
Document(s) : A prendre sur place Réalisé, le : Documents remis / expédiés, le :	□ A expédier

Direction des archives et du patrimoine mobilier de l'Essonne

Domaine départemental
38, rue du Commandant Maurice Arnoux
91730 CHAMARANDE
Téléphone 01 69 27 14 14
Télécopie 01 60 82 32 12

archi91@cd-essonne.fr



archivesdepartementalesessonne